



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/36/89  
5 décembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 12 et 100 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNIAL 1982-1983

Célébration du trente-cinquième anniversaire de la Déclaration  
universelle des droits de l'homme

Incidences administratives et financières du projet de résolution  
publié sous la cote A/C.3/36/L.78, tel qu'il a été révisé oralement

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153  
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 66ème séance, le 30 novembre 1981, la Troisième Commission a adopté sans procéder à un vote le projet de résolution publié sous la cote A/C.3/36/L.78, tel qu'il a été révisé oralement 1/. Elle était saisie d'un état des incidences administratives et financières du projet de résolution (A/C.3/36/L.89).
2. Aux termes du paragraphe 2 du projet de résolution, le Secrétaire général serait prié d'entreprendre, à l'échelon de l'Organisation des Nations Unies, des activités appropriées, telles que celles qui sont indiquées dans l'annexe au projet de résolution, pour célébrer le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration<sup>1</sup>.
3. Aux termes du paragraphe 2 de l'annexe au projet de résolution, il serait recommandé que les mesures suivantes soient prises, entre autres, à l'échelon de l'Organisation des Nations Unies :

1/ La révision a consisté à supprimer l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'annexe au projet de résolution A/C.3/36/L.78.

a) Organisation de cérémonies commémoratives au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à l'Office des Nations Unies à Genève et au Centre international de Vienne le 10 décembre 1983 ou aux alentours de cette date:

b) Organisation à Genève en 1983 d'un séminaire international spécial afin de discuter des expériences de différents pays dans la mise en oeuvre des normes internationales relatives aux droits de l'homme.

c) Diffusion par le Département de l'information du Secrétariat du matériel d'information et de radiodiffusion et du matériel audio-visuel appropriés, conçus pour mettre en relief la Déclaration universelle des droits de l'homme et en souligner l'importance ainsi que le rôle joué et les travaux accomplis par l'Organisation des Nations Unies pour assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

d) Publication de versions actualisées, dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, des ouvrages Droits de l'homme : recueil d'instruments internationaux des Nations Unies et Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme;

e) Conception et distribution d'une affiche appropriée des Nations Unies pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

4. Au cas où l'Assemblée générale déciderait d'adopter le projet de résolution tel qu'il a été révisé oralement, le Secrétaire général organiserait les activités suivantes :

a) Les activités organisées au Siège de l'Organisation des Nations Unies comprendraient les activités artistiques et autres liées à la promotion des droits de l'homme devenues coutumières au Siège au fil des années. Le coût de ces activités devrait être couvert par les ressources existantes;

b) A l'Office des Nations Unies à Genève et au Centre international de Vienne, l'occasion devrait être célébrée par une cérémonie commémorative appropriée et une exposition. Le montant du crédit supplémentaire qui serait nécessaire pour les manifestations organisées à l'Office et au Centre est évalué à 2 000 dollars;

c) Un séminaire international spécial serait organisé pendant deux semaines à Genève en 1983 pour examiner l'expérience des pays participants en ce qui concerne la mise en oeuvre des normes internationales en matière de droits de l'homme. Compte tenu de l'expérience acquise dans le passé, on s'attend à ce qu'assistent à ce séminaire 32 participants venant de diverses parties du monde et choisis sur la base d'une répartition géographique équitable. Le coût des frais de voyage et de subsistance des participants à ce séminaire est évalué à 121 600 dollars (88 000 dollars pour les frais de voyage et 33 600 dollars pour les indemnités de subsistance). Le Secrétaire général a l'intention de couvrir ces dépenses au moyen des ressources déjà prévues pour des activités relatives aux droits de l'homme pour l'exercice biennal 1982-1983 au titre du programme ordinaire de coopération technique (chap. 24). Le coût des services de conférence qui devraient être fournis

/...

par l'Office des Nations Unies à Genève pour ce séminaire est évalué à 314 300 dollars sur la base du coût intégral (la ventilation détaillée en est indiquée à l'annexe au présent document). Il serait examiné dans le cadre de l'état récapitulatif des coûts des services de conférence devant être présenté à l'Assemblée générale à une date ultérieure à la présente session;

d) Le Département de l'information produirait de la documentation qu'il diffuserait dans divers moyens d'information en vue d'attirer l'attention sur l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les travaux réalisés par l'Organisation des Nations Unies pour assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le Secrétaire général s'efforcerait de couvrir le coût de ces activités au moyen des ressources déjà disponibles au chapitre 27 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983;

e) Le coût de la publication de versions actualisées des ouvrages Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et Droits de l'homme : recueil d'instruments internationaux des Nations Unies dans quatre des langues officielles serait couvert par les ressources déjà prévues dans le projet de budget ordinaire pour l'exercice biennal 1982-1983. La publication de ces versions actualisées dans les deux autres langues officielles, comme le demande le projet de résolution, nécessiterait l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 50 000 dollars au chapitre 23, étant donné qu'aucun crédit n'a été prévu à cette fin au projet de budget pour 1982-1983;

f) Le Département de l'information produirait une affiche appropriée pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Le montant des crédits supplémentaires qu'il faudrait ouvrir au chapitre 27 pour la production et la distribution de cette affiche serait de 25 000 dollars.

5. Sur la base du programme d'activités décrit ci-dessus aux alinéas a) à f) du paragraphe 4, au cas où l'Assemblée générale adopterait le projet de résolution A/C.3/36/L.78, tel qu'il a été révisé oralement, des crédits supplémentaires s'élevant au total à 77 000 dollars, non compris le coût des services de conférence dont la ventilation est indiquée en annexe au présent document, seraient nécessaires. Ces crédits se ventilent comme suit :

/...

Dollars des Etats-Unis

a) Cérémonies commémoratives et expositions à Genève et à Vienne (chap. 23) :	
Contrats du Département de l'information	2 000
b) Publication des ouvrages <u>Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et Droits de l'homme : recueil d'instruments internationaux des Nations Unies dans deux langues supplémentaires (chap. 23) :</u>	
Services contractuels	35 000
Imprimerie	<u>15 000</u>
Total partiel (chap. 23)	<u>52 000</u>
c) Production d'une affiche commémorative (chap. 27) :	
Imprimerie	<u>25 000</u>
Total général	<u><u>77 000</u></u>

Annexe

Séminaire international organisé afin d'examiner l'expérience des pays participants en ce qui concerne la mise en oeuvre des normes internationales en matière de droits de l'homme (Genève, 1983)

	Volume de travail total	Coût unitaire (Dollars)	(Dollars)	Coût a/ (Dollars)
I. Documentation à établir avant la session (33 000 mots) (Langues : A, Ar, C, E, F, R)				
a) Traduction	140 jours	297 par jour	41 584	
b) Révision	46 jours	330 par jour	15 180	
c) Dactylographie	154 jours	85 par jour	13 090	
d) Reproduction	670 000 pages imprimées	0,014 par page imprimée	9 380	
e) Distribution	13 400 documents	0,110 par document	<u>1 474</u>	<u>80 700</u>
II. <u>Service des réunions</u> (20 réunions)				
a) Interprétation (Langues : A, Ar, C, E, F, R)	280 jours	313 par jour	87 640	
b) Personnel d'appui : Fonctionnaire des conférences	14 jours	98 par jour	1 372	
Commis à la distribution des documents	14 jours	56 par jour	<u>784</u>	<u>89 800</u>

a/ Totaux arrondis à la centaine de dollars la plus proche.

	<u>Volume de travail total</u>	<u>Coût unitaire (Dollars)</u>	<u>Coût a/ (Dollars)</u>	<u>Coût a/ (Dollars)</u>
III. <u>Documentation à établir pendant la session</u>				
(49 500 mots)				
(Langues : A, Ar, C, E, F, R)				
a) Traduction	210 jours	297 par jour	62 380	
b) Révision	70 jours	330 par jour	23 100	
c) Dactylographie	231 jours	85 par jour	19 635	
d) Reproduction	840 000 pages imprimées	0,014 par page imprimée	11 760	
e) Distribution	16 800 documents	0,110 par document	<u>1 848</u>	<u>118 700</u>
IV. <u>Documentation à établir après la session</u>				
(10 560 mots)				
(Langues : A, Ar, C, E, F, R)				
a) Traduction	44 jours	297 par jour	13 068	
b) Révision	14 jours	330 par jour	4 620	
c) Dactylographie	48 jours	85 par jour	4 080	
d) Reproduction	214 400 pages imprimées	0,014 par page imprimée	3 001	
e) Distribution	6 700 documents	0,110 par document	<u>737</u>	<u>25 100</u>
<b>Total général</b>				<u><u>314 300</u></u>

-----